



Comité national des 12 & 13 janvier 2023

Point N°8 de l'ordre du jour



Rapporteurs :

Ute MEYENBERG

Laurent MAHIEU

Vendredi 13 janvier 2023 matin

La transition écologique juste – tout le monde est concerné !

Se former pour agir ; agir pour se former

Note approuvée par le Bureau national du 9 décembre 2022.



Nota : Les tables rondes sont en cours de finalisation.

Nous avons souhaité organiser la demi-journée de vendredi 13 sur la transition juste.

Deux tables rondes aborderont le sujet : la première traitant de l'utilisation des données « extra-financières » – rebaptisées en normes de durabilité – et la deuxième du besoin impératif de formation.

- **Se former pour agir** : prendre le temps dès maintenant de prendre connaissance des derniers travaux sur les données extra financières et les changements tout récents intervenus au niveau européen. Si l'on veut changer le monde, il faut savoir le compter ! Ces travaux ont un impact sur l'entreprise,
- **Agir pour se former** : si nous voulons que la transition écologique soit juste, et concerne tout le monde, il nous faut pousser les feux sur la formation continue et initiale.



Cette séquence du comité national doit permettre de partager des questions syndicales nouvelles ; d'identifier mieux ce sur quoi la CFDT Cadres est attendue par les fédérations et unions régionales ; de mieux identifier quelques leviers d'actions ; de contribuer à la dynamique confédérée indispensable « au travail pour le climat » (en complément des travaux de la Confédération, des FD et URI).

Toile de fond : Cette matinée s'inscrit dans le chapitre 3 du TOG 1. En arrière-plan social français, se déroule la discussion interprofessionnelle sur ce sujet entre les partenaires sociaux. Cette matinée s'inscrit aussi dans l'année européenne des compétences (qui ne commencera sans doute pas le 1^{er} janvier 2023).

Dossier et déroulé : Un dossier contenant de nombreux travaux externes sera mis à disposition sur le site Web.cadrescfdt.fr (abécédaire). Le déroulé fin est en cours de finalisation avec la sollicitation des intervenants et la préparation avec chacun d'eux.

9h00 : Introductions

- 5' : Ouverture et présentation de la matinée,
- 10' : En introduction quelques données de l'enquête Kantar (présentée et débattue la veille) sur la transition écologique et comment elle est ressentie par les cadres,
- 5' : Compte rendu des travaux du groupe Bn Développement durable par Édith Georges, membre du Bureau national (résumé des 5 différentes personnes).

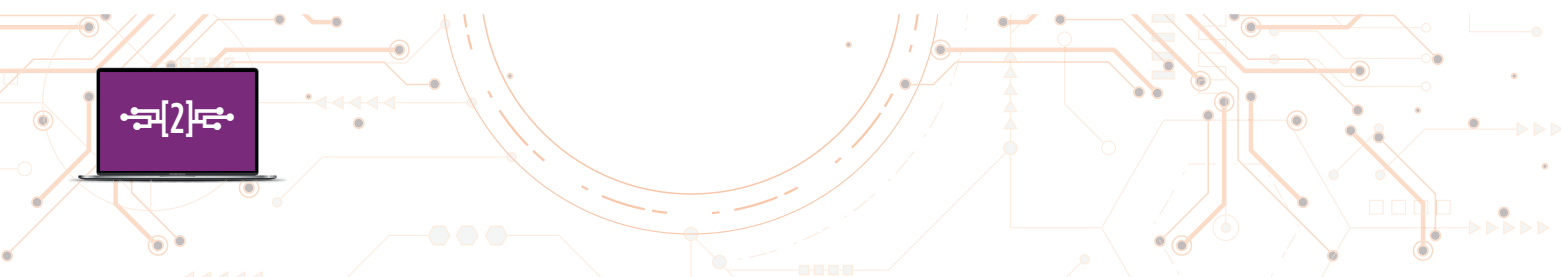
9h20 : Les normes ESG, tous concernés : comment s'en servir ?

- 10' : Introduction : Les normes ESG, un grand pas en avant.

Par Ute Meyenberg, secrétaire nationale CFDT Cadres, membre du groupe de reporting de durabilité de l'Autorité des normes comptables.

La sobriété énergétique, devenue urgente avec la guerre en Ukraine et le dérèglement climatique qui se sent de plus en plus, doit se décliner dans toutes les entreprises. Avec l'article L. 2312-8 I du Code du travail, les CSE ont un rôle à jouer dans les décisions des entreprises relatives à la gestion et l'évolution économique de l'entreprise, l'organisation du travail, la formation professionnelle et aux techniques de production. Ce rôle est étendu aux conséquences environnementales de ces décisions.

Pour les partenaires sociaux, les syndicats notamment, il est important d'utiliser les nouvelles prérogatives des Comités sociaux et économiques qui nous donnent une voix sur la transition écologique. Cette transition va impacter le travail car de nouveaux métiers sont en train d'apparaître, d'autres disparaissent, il y a des besoins énormes de formation et de nouvelles conditions de travail. C'est pourquoi la partie prenante des salariés est primordiale et les syndicats ont la prérogative légale de les représenter.



Avec la transposition en normes de durabilité de la directive européenne CSRD (corporate sustainability reporting directive), un grand pas en avant a été accompli. Si les plus grandes entreprises étaient déjà soumises à la DPEF depuis 2017, les entreprises ayant plus de 250 employées, un CA de 150M€ et un bilan de 40M€ doivent dès 2024 également publier des données ESG. Ces données seront désormais accessibles à tout public. La grande question qui reste sera : comment se servir de ces données, qui sont un grand pas en avant car ils sont accessibles à tout public ?

La table ronde va s'efforcer à mettre lumière cette problématique avec quatre experts de domaines des syndicats, entreprises, experts et juristes.

9h40 : Table ronde 1 : Que faire avec les normes ESG ?

- 60' de débat

Comment ces normes ont été « fabriquées » ?

Quels sont les enjeux (politiques, de concurrence, l'acquis social) et surtout, comment s'en servir ?

La BDESE s'est dotée, depuis la loi climat et résilience, de données sur l'environnement. Mais comment s'en servir, quoi en faire ? Comment impliquer les organisations syndicales dans le débat sur la transition écologique ?

Participants :

- *Jean Marie Robert, Secrétaire national, FGMM*
- *Naji Goubi et/ou Nathalie Petrot, Cabinet Ethix*
- *Entreprise :*
- *Gépy Koudadje, Avocate,*

Débat participatif autour de quelques questions posées au panel et échanges successifs avec la salle.

10h40 : Pause café de 30' dans la salle cafétaria

11h10 : Séquence 2 – AGIR POUR SE FORMER : tous concernés

Deux carrefours d'acteurs : La transition écologique : un besoin de formation énorme,

- 5': Introduction par **Laurent Mahieu**, sur la base de quelques rapports externes notamment Rapport Jouzel et étude APEC, tout le monde doit être sensibilisé à la transition écologique.

4 panelistes à la table ; 2 temps d'échanges ; 3 interventions de 5 mn (ce qui se fait) et 15/20 mn de débat avec la salle

11h15 :

- 40' : **Premier temps : l'enseignement supérieur se transforme ;**

Témoignage dans le champ des formations d'ingénieurs :

- Un représentant de la CTI : les orientations pour transformer les formations d'ingénieur.
- Une association qui intervient dans la transformation (Observatoire des formations citoyennes, Nathan coutable).
- Solliciter un témoignage depuis la salle : Une section syndicale d'un grand établissement (IMT, CFDT Finances) .

11h55 :

- 40' : **Deuxième temps : Le monde de l'entreprise, métiers verts, métiers verdissants, attentes des salariés, reconversion, seniors**

- Avec un observatoire de branche : les travaux et propositions de l'OPIEEC/F3C (sollicitation F3C en cours) (ou bien autre FGA) ... Identifier les besoins.

- Avec un Opco : le cas de l'OPCO 2i (sollicitation Fabien Pons) ... Financer les formations.

- Solliciter témoignage depuis la salle : Un regard fonction publique (projet : Former 25 000 cadres ; CNFPT).

Quelques questions en toile de fond :

- Sur les relations avec l'entreprise et les stages/ apprentissage
- Les ingénieurs et la conscience écologique.
- La FTLV et la reconversion.

12h35 :

Conclusions :

FOCUS sur la délibération intersyndicale sur le sujet (en cours) ;

Les enjeux pour l'acteur syndical ;

Lancer l'année CFDT Cadres sur le sujet par quelques continuations (webinaires, publications, enquêtes, valorisation, etc.).

